



PRESENTATION

Idiofa est un territoire (dont le chef-lieu portant le même nom est une cité en pleine expansion) de la province du **Bandundu** en **République démocratique du Congo**.

Idiofa est un territoire situé dans la province du Bandundu, à 861 km de la ville de Kinshasa. Avec une population agro-pastorale, ce territoire produit du maïs, du manioc, du millet, de la courge... On y pratique également de l'élevage, de la pisciculture et le commerce, notamment des produits vivriers.

Idiofa est le territoire le plus grand et le plus peuplé du district de Kwilu, dans la province du Bandundu. Quoique confronté aux multiples difficultés d'ordre social, politique et économique, ce territoire s'est maintient grâce à l'effort de la population elle-même. L'agriculture, la pêche et l'élevage sont ainsi les trois axes qui donnent le souffle aux habitants de ce territoire abandonné à triste sort par l'État Congolais qui depuis lors, aucun gouvernement n'avait jamais pensé de faire un geste en faveur de ce coin enclavé. N'eut été la participation de l'église locale dans ce territoire, ce dernier resterait inconnu. Ainsi les peu d'infrastructures qui s'y trouvent proviennent du diocèse qui s'est investie modestement surtout dans le cadre de l'éducation et de la santé. Le petit commerce est florissant suite aux jeunes générations dans le commerce qui veulent prendre la relève des vieilles gloires comme Ansiem, Elé, Sanga-Sam, Dia... Mais, c'est sans compter avec la concurrence des Chinois qui s'y sont installés, jusqu'au commence au détail à la vente d'eau potable^[réf. nécessaire]. Il est l'un des territoires qui compte autant d'intellectuels qui font la fierté non seulement de la province de Bandundu, mais aussi de la République Démocratique du Congo.

Administrativement, le territoire d'Idiofa a une superficie de 20 000 km² et fait frontière avec les territoires d'Oshwe au Nord par la rivière Kasai, Gungu au Sud, Bulungu à l'Est et La province de Kasai-Occidental à l'Ouest par la rivière Loange. La population D'Idiofa est de 1 450 035 habitants nationaux.

Il compte :

- 12 secteurs : Musanga, Banga, Kalanganda, Bulwem, Sedzo, Mateko, Kapia, Kipuku, Belo, Madimbi, Kanga, Yassa-Lokwa.
- 5 cités : Idiofa (devenue ville), Dibaya-Lubwe, Mangai I, Mangai II, Panu, Kalo.
- 88 groupements coutumiers et
- 1518 villages.

Le territoire d'Idiofa est formé des ethnies suivantes : Mbuun, Pende, Dinga Mbensie, Dinga Kamtsha, Lori, Ngoli, Wongo, Lele, Nzadi.



Dibundu



ya Idiofa



Idiofa s'apprête à porter l'étoffe d'une ville

S'engager pour le développement d'Idiofa, c'est une vision qui habite les populations de ce vaste territoire de la province du Bandundu, en ce moment précis où la cité se transforme en ville, selon le récent décret du Premier ministre.

Idiofa devient une ville. Situé à plus de 600 km de Kinshasa, Idiofa est le territoire le plus grand et le plus peuplé du district de Kwilu, dans la province du Bandundu. Quoique confronté aux multiples difficultés d'ordre social et économique, le territoire est engagé, grâce à la bravoure de son administrateur du territoire – avec la collaboration des populations – sur la voie de la reconstruction et du développement. Les habitudes de la ville obligent ! Mais, cette renaissance a un prix : la prise de conscience de la population et de ses dirigeants.

«A cette prise de conscience de la population s'ajoute le fait que le gouvernement a pris ses engagements de travailler et de prendre en considération les doléances de la population », a signifié l'administrateur du territoire, Desiré Tshomba-ya-Shomba. « Ceci est un atout indispensable de l'explosion du développement dans cette contrée », renchérit-il.

DES ATOUTS CONSIDERABLES...

Idiofa est un territoire essentiellement agricole. L'agriculture, la pêche et l'élevage sont les trois axes qui donnent le souffle au territoire. Avec ses 12 secteurs, 4 cités (Idiofa, Panu, Mangai et Dibaya Lubwe), le territoire d'Idiofa, qui s'étend sur 20.000 km², est le plus grand du district du Kwilu. Avec ses 2.356.000 habitants, il est le plus peuplé.

Sa position géographique – le territoire est traversé par la rivière Kasai au Nord –, et sa démographie, constituent un atout considérable pour son essor économique.

Avec la partie Nord du territoire qui incarne la plus grande production agricole, le petit commerce plus développé dans la cité d'Idiofa, et la bravoure de M. Tshomba-ya-Shomba, qui dirige le territoire depuis deux ans, la population résiste à la tempête de la crise et a des yeux braqués sur l'avenir. Loin d'une fatalité béante, elle espère humer le vent des lendemains meilleurs. Ce petit tenancier d'un moulin à manioc, que nous avons rencontré au quartier N'Sele, ne cache pas sa détermination. « En attendant le barrage de Kakobola pour développer des petites industries, nous nous battons pour nous conformer aux exigences d'une ville »

Le petit commerce est florissant. A la cité d'Idiofa, des jeunes générations de commerçants prennent la relève des vieilles gloires comme Elé, Sanga-Sam, Dia... Mais, c'est sans compter avec la concurrence des Chinois qui s'y sont installés, jusqu'au commerce au détail à la vente d'eau potable. « Nous ne savons plus vendre avec l'arrivée des Chinois, des Baluba et les Batetela ici... ils s'enfouissent de toutes les lois et vendent même des aiguilles », s'est plaint Bozy, un détaillant du marché central.

Idiofa, c'est aussi l'oasis des intellectuels. L'histoire de l'éducation à Idiofa est étroitement liée à celle du diocèse que dirige, depuis août 2009, Mgr José Moko.

Selon l'AT Désiré Tshomba-ya-Shomba, le territoire d'Idiofa compte à ce jour 4.600 élèves, une vingtaine d'écoles secondaires et primaires, plus de cinq institutions supérieures adaptées, quatre sous-divisions, cinq pools d'inspections et cinq zones de santé. « C'est ce qui attire plus d'investisseurs dans le territoire », a déclaré l'administrateur originaire du Kasai Oriental.

...MAIS AUSSI DES PESANTEURS

Le territoire d'Idiofa n'est pas totalement enclavé L'administrateur du territoire nous l'a dit. On peut y accéder et y sortir sans difficultés. Mais le problème réel, c'est l'entretien de ces



Dibundu



ya Idiofa



voies de communication. Surtout les routes de desserte agricole. Car, aux fins fonds du territoire, les produits des paysans pourrissent faute de moyen d'évacuation vers les points de vente.

L'autre grande pesanteur demeure, sans doute, le carence en eau potable et l'électricité. Si au Nord (Dibaya, Mangai, Panu, Yolo...) la rivière Kasai fait don de son liquide aux habitants, il n'est pas le cas au Sud et au centre du territoire.

Dans la cité d'Idiofa, par exemple, on ne trouverait pas une ampoule allumée si ce n'est chez les prêtres. Les gens comptent encore avec la lune pour effectuer leurs déplacements nocturnes s'ils ne peuvent pas se terrer chez eux déjà à 19 heures.

Les robinets, eux, sont à sec, faute de carburant pour faire tourner les machines de la Reigideso. Cette pénurie d'eau constitue une aubaine pour ceux qui ont des puits. Un bidon de 25 litres se vend à 50 francs congolais. « C'est très cher d'acheter de l'eau chaque jour, mais nous n'avons pas de choix... n'eût été ces fontaines, je me demande ce que nous allions devenir », s'alarme une jeune femme en face de la paroisse Bienheureuse Anuarite de Manding.

L'administrateur du territoire a reconnu la recrudescence de la criminalité ainsi que des cas d'assassinats dans sa circonscription territoriale. Selon lui, cela est dû à plusieurs facteurs, entre autres, les conflits du pouvoir coutumier, la misère, et la jalousie.

Il a fait savoir que la criminalité que vit le territoire est une conséquence de l'exode vers Tshikapa et Angola, dont 86 % des jeunes allaient dans le temps, fuyant la misère, la justice, la sorcellerie et les tracasseries de tous bords dans leurs villages.

Dans le temps, ils évoquaient la recherche du diamant rentable, l'argent et le bien-être.

Aujourd'hui, le diamant ne payant plus, ces jeunes désœuvrés, revenus à Idiofa, se retrouvent sans emploi ni occupation, et se perdent dans la délinquance ou l'alcoolisme. « Pour les récupérer, le territoire les sensibilise, en les orientant vers l'agriculture », a signifié Désiré Tshomba-ya-Shomba, administrateur du territoire d'Idiofa.

Par RICH NGAPI

Le Potentiel du 26.04.10

ON SE SOUVIENDRA

L'ÉVÉNEMENT KASONGO

Congo-Zaïre : l'empire du crime permanent, Massacre d'Idiofa en janvier 1978

Publié par admin le 8 août 2013 | 352 views | dans A la une, Actualités, au coeur du debat | 0

Comment

Le peuple congolais a le droit de connaître, dans le moindre détail, sans ajout ni retrait, tous les faits liés à son «Histoire» passée, présente et à venir. S'agissant singulièrement de son passé, il se trouve des individus visiblement décidés à falsifier des pages pourtant infalsifiables de l'histoire nationale.

C'est dans le souci de replacer les faits dans leur vrai contexte que «Le Phare» s'est résolu à mettre le holà à l'entreprise de tripatouillage des «vérités» historiques. Compte tenu des circonstances et des attentes actuelles des millions de compatriotes, les pages d'histoire ainsi rouvertes ont eu pour point de départ l'assassinat de Lumumba, Mpolo et Okito. Et la

DIOCESE D'IDIOFA / REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

www.idiofadiocese.com

webmaster@idiofadiocese.com

Service Radio Télé : 00243816702590



Dibundu



ya Idiofa



restitution de la longue série des crimes politiques qu'a connus le pays depuis les années'60 va se poursuivre jusqu'à l'épuisement total des archives à la portée du quotidien de l'avenue Lukusa. Sa démarche ne vise qu'un objectif : amener les générations présentes et futures à connaître leur «Histoire», la vraie.

I. Plaignant

Les populations de la zone d'Idiofa et de la collectivité Lukamba en zone de Gungu et de Lubongo en zone de Bulungu. Elles accusent les autorités civiles et militaires de crime contre l'humanité, génocide et massacre.

II. Victimes

Population d'Idiofa et de Mulembe, plus ou moins trois cents personnes

III. Témoins

Monseigneur Biletsi d'Idiofa,
Jeannette Mulele,
Général Dikuta,
Membres de familles des victimes,
Député Lumaya,
Monsieur Seti Yale
Général Singa

IV. Faits incriminés

Monsieur Kasongo dit Pierre Mulele incarné, rassemble les fidèles kimbanguistes dans la brousse au camp de prières de Mulembe pour une retraite.

Cela est perçu comme une reprise de mulelisme. Les autorités civiles dépêchent sur Idiofa et Mulembe des bérets rouges du camp Tshatshi. Il s'ensuit des pendaisons à Idiofa après jugement expéditif et des massacres des populations de façon aveugle. Le village Mulembe est effacé de la carte du Zaïre et les fosses jalonnent tout leur passage.

V. L'analyse des faits

Nous sommes dans un territoire considéré comme « Zone Rouge », à la suite de la révolution muleliste. Ce territoire est le bastion du mulelisme au Kwilu. Il a soutenu toute l'action à telle enseigne que la population n'a presque jamais cru à la mort du révolutionnaire.

A cause de cela, la zone fut indexée, abandonnée à elle-même, sans l'assistance du Gouvernement. Mais la population va se prendre en charge et grâce à l'action du diocèse bien comprise et assimilée, la vie dans tous les secteurs a repris de façon intense comme si la guerre n'avait jamais eu lieu.

C'est dans ce cadre qu'il faut comprendre la présence des commissaires de zone Shango et Bwabwa, coriaces, placés à dessein pour obtenir avec force la soumission de la population de la zone d'Idiofa et de la collectivité Lukamba dans la zone de Gungu et anéantir le processus de développement.

Les faits

Il y avait effectivement dans la brousse du village Mulembe un regroupement des gens dont la prière à tendance kimbanguiste a viré vers la résurgence de l'esprit muleliste animé par Monsieur Kasongo, guérisseur et repris de justice de son état. Il en était l'incarnation.

Le commissaire de zone d'Idiofa, monsieur Shango Okitedinga a été mis au courant des activités louches de monsieur Kasongo au camp de prière de Mulembe en zone de Gungu, du recrutement d'adeptes qui se faisait et dont il a minimisé les conséquences au point de les protéger pratiquement.

DIOCESE D'IDIOFA / REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

www.idiofadiocese.com

webmaster@idiofadiocese.com

Service Radio Télé : 00243816702590



Dibundu



ya Idiofa



Le commissaire Bwabwa de la zone de Gungu s'est rendu sur le lieu pour s'enquérir de la situation et grâce aux gendarmes sous son autorité, il a arrêté les responsables du groupe, sauf Kasongo qui a pu s'échapper.

Ces arrestations ont provoqué la colère des fidèles qui, dans la poursuite en vue de récupérer les inculpés ont créé de l'agitation et donné la mort à deux personnes, l'une en territoire de Gungu et l'autre à Kanga en zone d'Idiofa.

Le chef de Collectivité Kanga, monsieur Nkwan, a vite alerté la hiérarchie de la zone d'Idiofa. Une équipe des gendarmes, conduite par l'adjudant Safari Kavayita, dépêchée sur le lieu, rétablit l'ordre et la paix sans difficulté ni résistance quelconque.

Après avoir fait le point de la situation et constaté le calme sur Kanga, Monsieur le commissaire Shango d'Idiofa ne pèsera pas de son poids lors de la réunion de Kikwit en tant que responsable n°1 de son entité administrative ; mieux il ne se fera pas entendre pour empêcher les troupes de la garde présidentielle de Kinshasa de faire une descente à Idiofa.

Ces troupes ont été demandées par le commissaire urbain de la ville de Kikwit, monsieur Salumu Amisi, assisté du commissaire de zone de Gungu, monsieur Bwabwa agissant sans mandat de l'autorité responsable d'Idiofa qui d'ailleurs n'est pas sous sa dépendance.

Le commissaire d'Etat à l'Administration du territoire, Monsieur Engulu Banga-Pongo Bakokele Lokanga en a informé la Présidence de la République qui, sans vérification à la base auprès du commissaire de zone, se décide d'envoyer les troupes sur Idiofa avec sûrement des consignes de destruction précises.

Ces troupes ont été conduites par le commandant Circo Bandundu, le colonel Kapepa Dunia qui devaient rejoindre à Kikwit au départ de Kinshasa, le lieutenant Nkoy dit Mbunza Mabe et l'adjudant S2 Muzinga.

A Idiofa, le commissaire de zone Shango en tenue militaire et les soldats ramasseront ensemble à travers la cité, collectivité et villages, à tort ou à raison, des personnes qu'ils expédieront sommairement à la mort sans jugement. Des fosses communes jalonnent tout leur passage tel à Banga-Banga, Intswem, Infwanzondo, Musanga.

Idiofa, pourtant victime sans aucune logique et de façon sadique, a été le lieu de prédilection choisi par les autorités civiles et militaires pour la pendaison publique des 14 personnes arrêtées et jugées de façon expéditive par le tribunal militaire d'exception, semble-t-il, sous le rythme carnavalesque de l'animation politique auquel était conviée toute la population sans exception.

L'expédition punitive qui est remontée à Mulembe en zone de Gungu l'a surprise avec un feu nourri dans son sommeil, s'est saisie de la maman Agnès Lwamba, mère de Pierre Mulele et l'a taillée en pièces. Cette opération a liquidé les habitants et effacé le village de la carte.

VI. Avis et considérations

Après avoir entendu ce récit, on est en droit de se poser un certain nombre de questions :

Devait-on vraiment prendre les gens à Idiofa pour des affaires qui se passaient à Mulembe dans la zone de Gungu et jugées à Kikwit ?

Même si il pouvait y arriver quelque chose, les personnes étaient connues, fallait-il pour cela en donner une telle ampleur pour justifier autant de morts et de charniers ?

Valait-il la peine de faire venir les forces combattantes du camp Tshatshi ? Les gendarmes locaux ne pouvaient-ils pas suffire pour opérer des arrestations et déférer les coupables en bonne et due forme devant la justice ?



Dibundu



ya Idiofa



Pourquoi des rafales et des exécutions sommaires ? Pourquoi des pendaisons publiques ? Au nom de quelle morale doit-on faire danser les gens dans telle circonstance et leur interdire d'organiser le deuil ? Y avait-il eu vraiment un tribunal à Kikwit ?

Est-ce vraiment compréhensible que le seul nom de Mulele puisse faire perdre la tête à un responsable quand on sait qu'il n'existe plus ?

Au nom de quelle logique peut-on s'en prendre à une maman dont le seul tort est d'avoir mis au monde un Pierre Mulele ?

De quel droit peut-on se permettre de liquider tout un village et le faire disparaître de la carte du Zaïre ? Est-ce encore normal si l'on se permet de tuer son semblable et de le couper en morceaux ?

Pourquoi pareil agissement contre tout un peuple et son territoire ?

N'est-ce pas une somme d'erreurs à reconnaître qui mérite pardon et réparation en vue d'une véritable réconciliation, non seulement avec des individus mais aussi avec tout un territoire ?

Les actes posés sur les populations d'Idiofa sont psychologiques et relèvent non seulement d'une haine mais aussi d'une technique de gouverner avec force par la dissuasion d'un territoire qualifié à dessein de zone rouge.

En effet, de la part du pouvoir et de certaines personnes, il était inconcevable qu'une population qui sortait du maquis, donc de la guerre, tout misérable, dans l'abandon total, puisse se prendre en charge au point d'atteindre un essor économique d'envergure sans tourner les yeux vers Kinshasa. Il fallait la garder dans une situation nécessiteuse pour obtenir sa soumission totale. C'est ici qu'il faut comprendre les actes de persécution du commissaire Shango qui répondait bien au profil de l'homme pour l'objectif visé, son long mandat à Idiofa faisant foi en dépit des plaintes de la population à la hiérarchie. D'où les amendes vexatoires, les sévices de tout genre, les provocations dans le but d'amener la population au soulèvement et trouver ainsi les raisons de l'anéantir définitivement.

Comment peut-il en être autrement quand on sait que le commissaire de zone Shango, dans son rapport pendant la réunion de Kikwit, signale qu'Idiofa est calme, qu'il n'y a rien d'important en dépit du petit soulèvement provenant de la zone de Gungu voisine et qui a fait une victime dans son territoire à Kanga ; que l'on s'entête à expédier en opération sur Idiofa des bérets rouges de la Présidence de la République, unité combattante d'élite ? C'est pour combattre qui ?

Et pourtant, les gendarmes locaux n'ont eu aucun problème pour contenir la situation. A Kanga où quelques uns sont arrivés, l'ordre et la paix étaient rétablis sans problème. La cité d'Idiofa et ses environs vaquaient paisiblement à leurs occupations habituelles.

Ainsi donc, les autorités civiles et militaires ayant entendu de la bouche même du responsable numéro un de la zone, le point de la situation sur terrain n'avait qu'une seule chose à faire : retourner à Kinshasa les soldats de la Présidence de République. Les avoirs laissés marcher sur Idiofa équivalait à l'accomplissement sans plus ni moins des consignes criminelles reçue de la haute hiérarchie. Mais comme le commissaire de zone a reconnu qu'il y avait un petit soulèvement. L'opération devait consister à procéder simplement à quelques arrestations bien circonscrites des personnes ayant été effectivement à Mulele et qui auraient joué un certain rôle. On les aurait jugées suivant la procédure en matière pour établir le niveau de responsabilité d'un chacun.

Chose curieuse, le pouvoir a perdu la tête à entendre seulement le nom de Mulele dans le même territoire qui fut sa base. Il savait pourtant qu'il l'avait déjà tué de façon très atroce et peut-être le croyait-il aussi en vie étant donné toute la légende qui l'accompagnait ? Auquel cas se justifie cette présence militaire de première force pour en finir cette fois-ci, une dernière fois pour toute. C'est ce manque de contrôle de soi de la part du pouvoir qui a conduit à agir méchamment sur

DIOCESE D'IDIOFA / REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

www.idiofadiocese.com

webmaster@idiofadiocese.com

Service Radio Télé : 00243816702590



Dibundu



ya Idiofa



la population comme si on avait affaire avec Pierre Mulele en personne. L'acharnement avec rage sur cette population s'explique.

L'autorité politico-administrative a aussi le devoir de moraliser politiquement la population. Aucun rapport n'avait été fait à ce sujet à la hiérarchie pour que le cas échéant certaines dispositions préventives soient prises.

3. Pour avoir endossé la tenue militaire, béret rouge, procédé au ramassage aveugle des personnes et donné la mort aux victimes de façon sommaire et sans jugement, monsieur Shango avec les soldats, sous les ordres du colonel Kapepa portent ensemble à ce niveau, la responsabilité de ces exécutions. Ici, Monsieur Epulu Mangumbe, commissaire sous-régional du Kwilu, présent à Idiofa et qui a laissé faire est leur complice.

4. La responsabilité individuelle incombe aussi à Monsieur Salumu Amisi, commissaire Urbain de la ville de Kikwit, qui a alerté Kinshasa de façon dramatique sans s'en référer à l'autorité établie d'Idiofa. Il a de ce fait déclenché une opération d'envergure qui pouvait être évitée.

5. La Présidence de la République, par la présence de ses unités béret rouge du camp Tshatshi auxquelles des consignes précises ont été données pour des raisons qu'elle seule connaît, prend en charge tous les actes par elle commandités sur le sol d'Idiofa et de Mulembe, parce qu'ayant pas mesuré l'ampleur de l'affaire sur terrain et sans s'en référer pour vérification à l'autorité première à la base.

6. Pour s'être réunis à Kikwit et décidés malgré le rapport du commissaire Shango faisant du calme qui régnait sur son entité territoriale en dépit de la mort donnée au receveur-greffier Mundiye par des personnes venues de la zone voisine de Gungu, tous les participants à titre collectif sont responsables des atrocités d'Idiofa et de Mulembe.

Il s'agit notamment :

- Du Commissaire Urbain de la ville de Kikwit, monsieur Salumu Amisi ;

Les pendaisons publiques hors Kikwit, lieu de jugement sous animation (orchestre, chants, danses), le ramassage incontrôlé des personnes et leur liquidation sommaire, la mise en feu du village Mulembe en plein sommeil, la mutilation de la maman Agnès Lwamba comme son fils, obéissent à la même logique.

Comme pour les Kimba, les Mpika et les Kalume, la sanction ne s'est pas arrêtée à eux mais aussi à leur progéniture. Il fallait les dépouiller de tout, les rendre malheureux, les anéantir, Mulele et son bastion ont répondu, eux aussi, à cette même démarche ; expression de la haine viscérale et de la cruauté bestiale sans borne. Ainsi donc, les personnes ayant accompli la salle besogne devaient-elles être récompensées après avoir fait semblant de les punir. En effet, elles sont celles qui savent traduire comme il faut le désir du chef en actes. L'on peut aisément comprendre la promotion accordée aux complices et la levée des mesures administratives par les services de sécurité.

Ainsi donc, monsieur Shango Okitedinga se verra lavé de tout soupçon par monsieur Seti Yale, chef de la Sécurité et connaîtra comme les autres complices une nette promotion après le travail accompli ; monsieur Salumu Amisi, Bwabwa et Shango ainsi que Mbunza Mabe deviendront respectivement gouverneur, commissaires sous-régionaux, major aujourd'hui colonel et commandant de la 4ème brigade commandos choc à Kisangani.

Par ailleurs, votre commission a rapproché ce génocide des guerres du Shaba, qui ont créé un choc dans le chef du pouvoir et l'amène à éteindre tout foyer de contestation sans ménagement.

3. De la responsabilité



Dibundu



ya Idiofa



1. Comme on peut le constater, monsieur Kasongo, incarnation de Mulele ressuscité, est celui qui a encore voulu introduire la mort massive dans la zone d'Idiofa déjà contrôlée le pouvoir ainsi qu'a Mulele dans le zone de Gungu.

2. Monsieur Shango Okitedinga, commissaire de zone, pour n'avoir pas châtié Kasongo et ses acolytes dès lors qu'ils étaient dénoncés et présentés à lui, a par ce fait même encouragé l'action Kasongo à prendre de l'ampleur. A ce niveau, il a une responsabilité à assumer dans l'affaire. De plus, aucune disposition à son niveau n'avait été prise pour prévenir la population du danger qui la guettait.

L'autorité politico-administrative a aussi le devoir de moraliser politiquement la population. Aucun rapport n'avait été fait à ce sujet à la hiérarchie pour que le cas échéant certaines dispositions préventives soient prises.

3. Pour avoir endossé la tenue militaire, béret rouge procédé au ramassage aveugle des personnes et donné la mort aux victimes de façon sommaire et sans jugement, monsieur Shango avec les soldats, sous les ordres du colonel Kapepa portent ensemble à ce niveau, la responsabilité de ces exécutions. Ici, monsieur Epulu Mangumbe, commissaire sous-régional du Kwilu, présent à Idiofa et qui a laissé faire, est leur complice.

4. La responsabilité individuelle incombe aussi à Monsieur Salumu Amisi, commissaire urbain de la ville de Kikwit, l'autorité établie d'Idiofa. Il a de ce fait déclenché une opération d'envergure qui pouvait être évitée.

5. La Présidence de la République, par la présence de ses unités béret rouge du camp Tshatshi auxquelles des consignes précises ont été données pour des raisons qu'elle seule connaît, prend en charge tous les actes par elle commandités sur le sol d'Idiofa et de Mulembe, parce qu'ayant pas mesuré l'ampleur de l'affaire sur terrain et sans s'en référer pour vérification à l'autorité première à la base.

6. Pour s'être réunis à Kikwit et décidés malgré le rapport du Commissaire Shango faisant état du calme qui régnait sur son entité territoriale en dépit de la mort donnée au receveur-greffier Mundiye par des personnes venues de la zone voisine de Gungu, tous les participants à titre collectif sont responsables des atrocités d'Idiofa et de Mulembe.

Il s'agit notamment :

- du commissaire urbain de la ville de Kikwit, monsieur Salumu Amisi ;
- des commissaires de zone d'Idiofa, monsieur Shango et de Gungu, monsieur Bwabwa Muabi Shambuyi ;
- du colonel, commandant Circo de Bandundu, monsieur Kapepa Dunia ;
- du lieutenant Nkoy ;
- de l'adjudant S2, Muzinga ;
- du chef de collectivité d'Imbongo.

Des recommandations

De ce qui précède :

1. Etant donné que toutes ces tueries massives constituent de véritables crimes contre l'humanité, votre Commission demande que leurs auteurs soient démis de leurs fonctions, qu'ils perdent tous les droits d'exercer les charges publiques pendant dix ans et qu'ils soient déférés tous devant la justice ;

2. Puisque les quatorze pendus, exécutés d'Idiofa l'ont été au cours d'un procès sommaire sans respect de la procédure et du droit à la défense, ce qui constitue une violation flagrante des droits de



Dibundu



ya Idiofa



L'homme, votre Commission demande la révision pure et simple dudit procès au cas où le jugement avait effectivement eu lieu ;

3. Qu'une enquête soit ouverte en vue de déterminer de façon exacte le nombre de morts qui varie selon les uns et les autres entre 300 et 2.500 ;

4. Qu'une indemnisation conséquente soit accordée aux familles des innocents par le pouvoir ;

5. Qu'un monument ou une stèle de pardon soit érigé à Idiofa par le pouvoir en vue de la reconnaissance du tort causé au peuple et de la décision ferme que plus jamais rien ne sera comme avant à travers toute la République ;

6. Que monsieur Shango Okitadinga soit traduit en justice pour avoir commis les abus d'autorité en faisant subir aux populations sous sa responsabilité administrative des sévices de tout genre, en détournant les sommes d'argent et les biens issus des actions populaires de développement pour permettre à celle-ci de rentrer dans ses droits ;

7. Que le gouvernement reconstruise le village Mulembe pour permettre aux rescapés du génocide de revivre sur le sol de leurs ancêtres.

Tags: Congo-Zaïre, Idiofa, Massacres

Source : <http://www.lephareonline.net/congo-zaire-lempire-du-crime-permanent-massacre-didiofa-en-janvier-1978/>

L'ÉQUIPE DIRIGEANTE ACTUELLE

M. Shomba Ya Shomba Administrateur du territoire

M. Patrice Bolombala Wengi assistant chargé des questions politiques et administratives

M. Urbain Nzundu Na Kies chargé des questions économiques, financières et de développement